

<https://trinome-academique.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article146>

Le Trinôme académique récompense les lauréats de son Prix 2024

- Activités pédagogiques - Prix du trinôme -



Date de mise en ligne : dimanche 19 mai 2024

Copyright © Trinôme académique - Tous droits réservés

Lors de cette édition 2024, 23 établissements ont participé. Le jury a souligné le niveau très élevé et la qualité des productions de chacun. Le jury a tout de même dû faire un choix et 3 établissements ont été récompensés.

- Prix lycée : décerné au lycée Saint-Michel, Saint-Étienne, « La renaissance de l'industrie de l'armement à l'aune de l'intelligence économique »
- Prix collège : décerné au collège Honoré d'Urfé, Saint-Étienne : « L'Europe de la guerre à la paix, histoire du XXème siècle »
- Prix spécial : décerné au collège Gisèle Halimi, Lyon 7ème : « Jeu de plateau : l'année 1944 ; les débarquements et la Libération de la France »

Les prix ont été remis par les représentants des institutions participant au Trinôme académique : Denis Mistral, général de corps d'armée, gouverneur militaire de Lyon, Olivier Dugrip, recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités, David Yendt, président A14, représentant de l'IHEDN et Fabien Viviand, représentant de la DRAAF.

[RETROUVER L'ARTICLE COMPLET ET LES PHOTOGRAPHIES SUR LE SITE DE L'ACADEMIE DE LYON](#)